

3. LE PORTRAIT AGRICOLE DE LA MRC D'ARGENTEUIL

Dans le cadre du projet pilote, une caractérisation à jour du territoire agricole a été réalisée (annexes 1 et 2). De plus, une étude plus approfondie sur les caractéristiques géophysiques de la zone agricole a permis de créer un atlas agropédologique et une évaluation géophysique des sols (annexe 6). La présente section est un sommaire de ces analyses.

3.1. CARACTÉRISATION GÉOPHYSIQUE DU TERRITOIRE

Afin de présenter adéquatement la zone agricole d'Argenteuil, il importe de considérer deux éléments indissociables que sont les caractéristiques topographiques des milieux agricoles et la qualité des sols.

La topographie

Le territoire agricole de la MRC d'Argenteuil fait partie de deux entités morphologiques, soit les Hautes-Laurentides et les Basses-Laurentides. La configuration générale des pentes et leurs orientations s'expliquent par le fait que, de façon générale, l'altitude augmente avec la latitude dans la MRC d'Argenteuil, avec la présence des plaines du Saint-Laurent (Basses-Laurentides) dans la zone australe et la présence des nombreux plateaux (Hautes-Laurentides) dans la zone septentrionale, séparés par l'escarpement laurentien qui parcourt le territoire d'est en ouest (carte 1).

Les Hautes-Laurentides, connues également sous le nom de plateau laurentien, présentent un relief accidenté, plutôt vallonné sur le territoire de la MRC, dont la topographie varie d'environ cent à trois cents mètres.

En termes de répartition, il est à noter que plus de 80% de la zone agricole possède soit une pente nulle (inférieure à 2,5%), une exposition sud-ouest, sud ou sud-est. Seulement 11% de la zone agricole possède une exposition est ou une exposition ouest et 6% de la zone agricole possède une exposition nord, nord-est ou nord-ouest.

Les affleurements rocheux peuvent restreindre de façon importante l'agriculture puisqu'ils limitent la possibilité d'utiliser de la machinerie agricole. Les possibilités d'utilisation sont alors souvent limitées au pâturage ou aux cultures pérennes peu exigeantes. La zone agricole de la MRC d'Argenteuil possède une proportion de 28% de son territoire ayant un potentiel de présence d'affleurements rocheux. Ces affleurements sont surtout présents dans l'entité des Hautes-Laurentides, plus particulièrement dans le secteur des basses collines d'Argenteuil et dans la zone agricole septentrionale de Lachute et de Brownsburg-Chatham (carte 2).

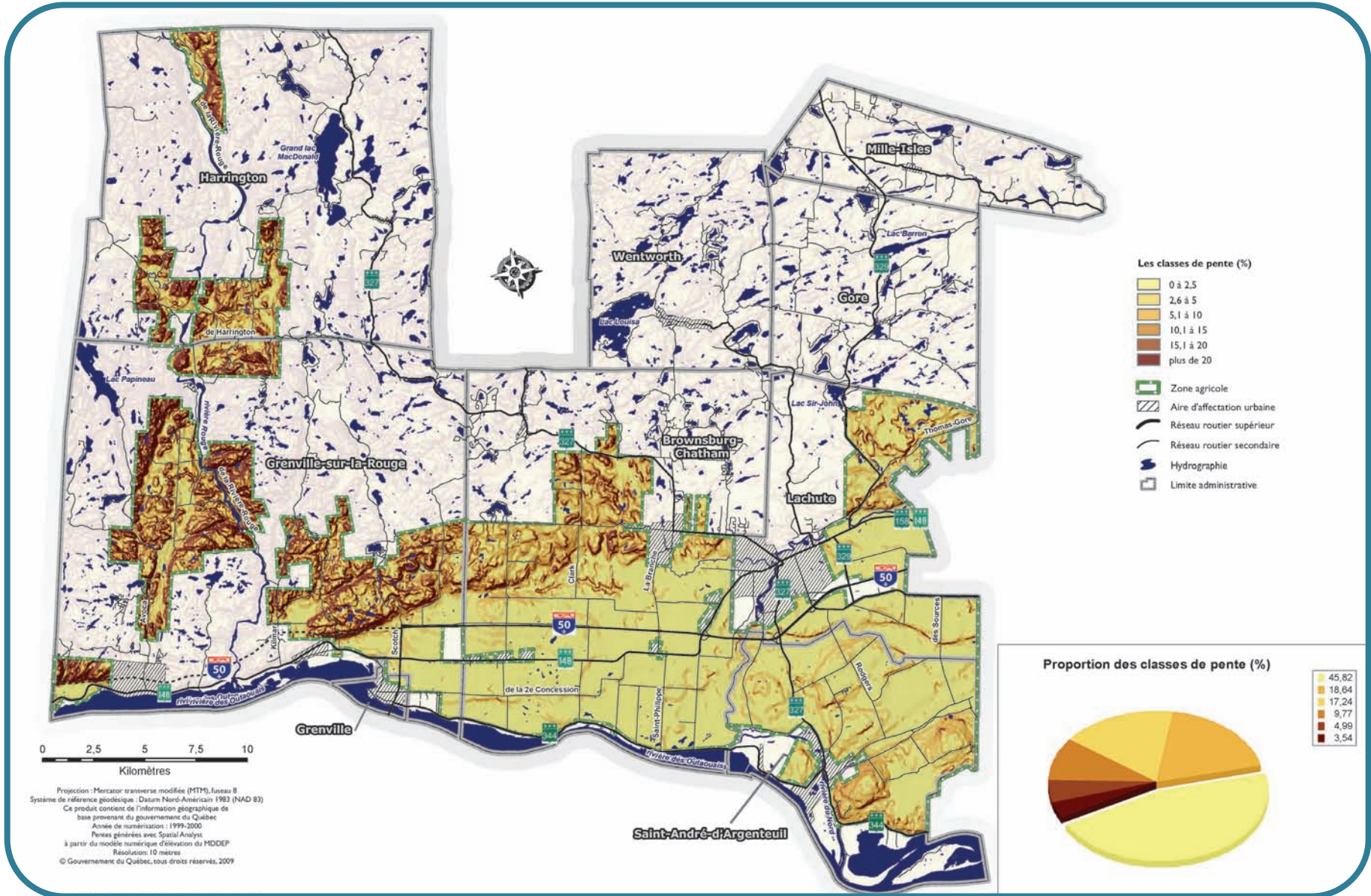
Les Basses-Laurentides constituent un sous-ensemble de la plaine de Montréal, donc des basses terres du Saint-Laurent. Provenant d'un épais dépôt de sédiments marins et lacustres, ces sols sont principalement constitués d'argiles, ce qui explique leur fertilité et l'horizontalité

du paysage². On y retrouve généralement des altitudes variant de 15 à 100 mètres, sauf en quelques endroits où la topographie peut atteindre jusqu'à 125 mètres au-dessus du niveau moyen de la mer.



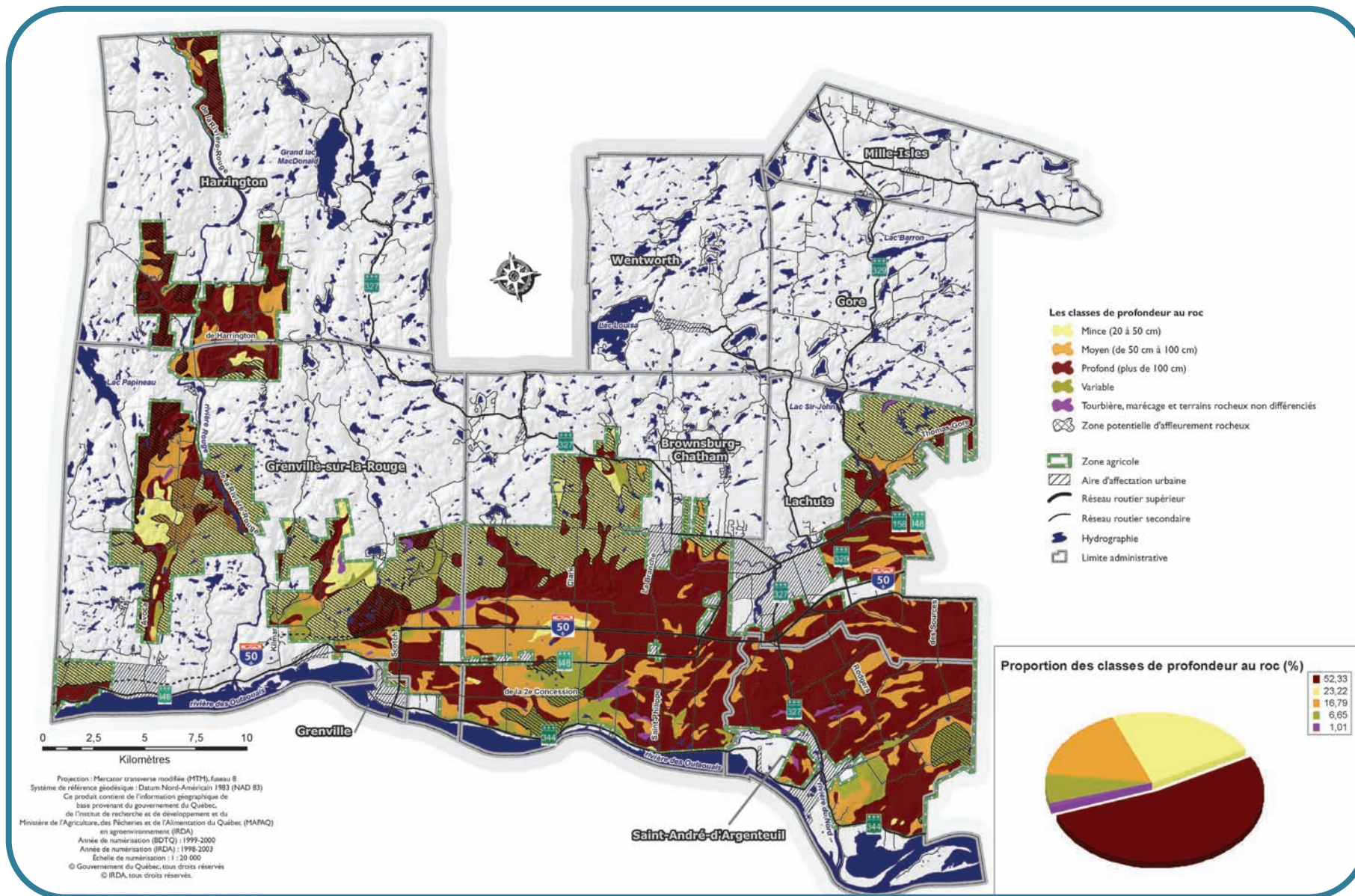
² Source: Profil socio-économique de la MRC d'Argenteuil, mars 1997, page 7

CARTE 1: LES PENTES



Source : Évaluation géophysique des sols de la zone agricole de la MRC d'Argenteuil pour la diversification des productions végétales et la remise en culture des terres sous-occupées

CARTE 2 : L'ÉPAISSEUR DE LA COUCHE ARABLE ET LES AFFLEUREMENTS ROCHEUX



Source : Évaluation géophysique des sols de la zone agricole de la MRC d'Argenteuil pour la diversification des productions végétales et la remise en culture des terres sous-occupées

La qualité des sols

La qualité des sols est un élément déterminant pour l'implantation et le développement de l'agriculture dans une région. Elle détermine également le type de production susceptible d'optimiser le rendement agricole.

Selon les cartes portant sur le potentiel agricole des sols produites lors de l'inventaire des terres du Canada sur le potentiel agricole des sols³, il n'existe aucun sol de classe 1 sur le territoire de la MRC d'Argenteuil. Les terres de la zone agricole permanente de la MRC d'Argenteuil qui offrent les rendements les plus prometteurs sont constituées de sols appartenant aux classes 2, 3 et 4. On retrouve 39% de la zone agricole ayant un potentiel agricole de 2 et 3. Ces sols permettent une bonne productivité pour un choix assez vaste de cultures. La présence de limitations dans ces sols peut influencer le rendement agricole, mais il existe habituellement des mesures permettant d'atténuer leurs effets. La distribution sur le territoire de la MRC d'Argenteuil de ces types de sols se retrouve principalement dans les Basses-Laurentides (carte 3).

Les secteurs nord et ouest de la MRC, situés dans l'unité géomorphologique des Hautes-Laurentides, ne sont pas reconnus pour leurs terres agricoles très fertiles et le nombre moins élevé d'exploitations agricoles enregistrées (EAE) qui s'y trouvent le confirme (tableau 3). Ce secteur est également associé à une topographie défavorable et à un vaste couvert forestier. De manière générale, les principales limitations rencontrées dans les Hautes-Laurentides sont principalement une pierrosité excessive et la présence de roche mère à moins d'un mètre de la surface.

Sur le plan des potentiels des sols, on y retrouve une plus forte concentration de sols de la classe 5 qui font l'objet de limitations très graves et ne conviennent qu'à la production de plantes fourragères vivaces et de la classe 7, dont les sols sont inutilisables pour les grandes cultures ou même pour les plantes fourragères vivaces. Il est important de mentionner que la répartition et la superficie des différents types de sols retrouvés dans la zone agricole varient énormément selon les municipalités et les différents secteurs qu'elles contiennent.

Malgré que l'on retrouve dans certains secteurs des sols de classe 2, 3 et 4, leur superficie n'est jamais aussi importante que celle rencontrée dans la partie méridionale de la MRC. Le potentiel est tout de même existant, par exemple la principale vocation agricole dans la vallée de Harrington est l'élevage de bovins.

En général, les sols de la région possèdent une bonne capacité de drainage. Les sols moins bien drainés se retrouvent dans les secteurs ayant un relief relativement plat, une nappe phréatique à proximité de la surface du sol ou dans les secteurs accumulant l'eau ruisselant des pentes qui les entourent.

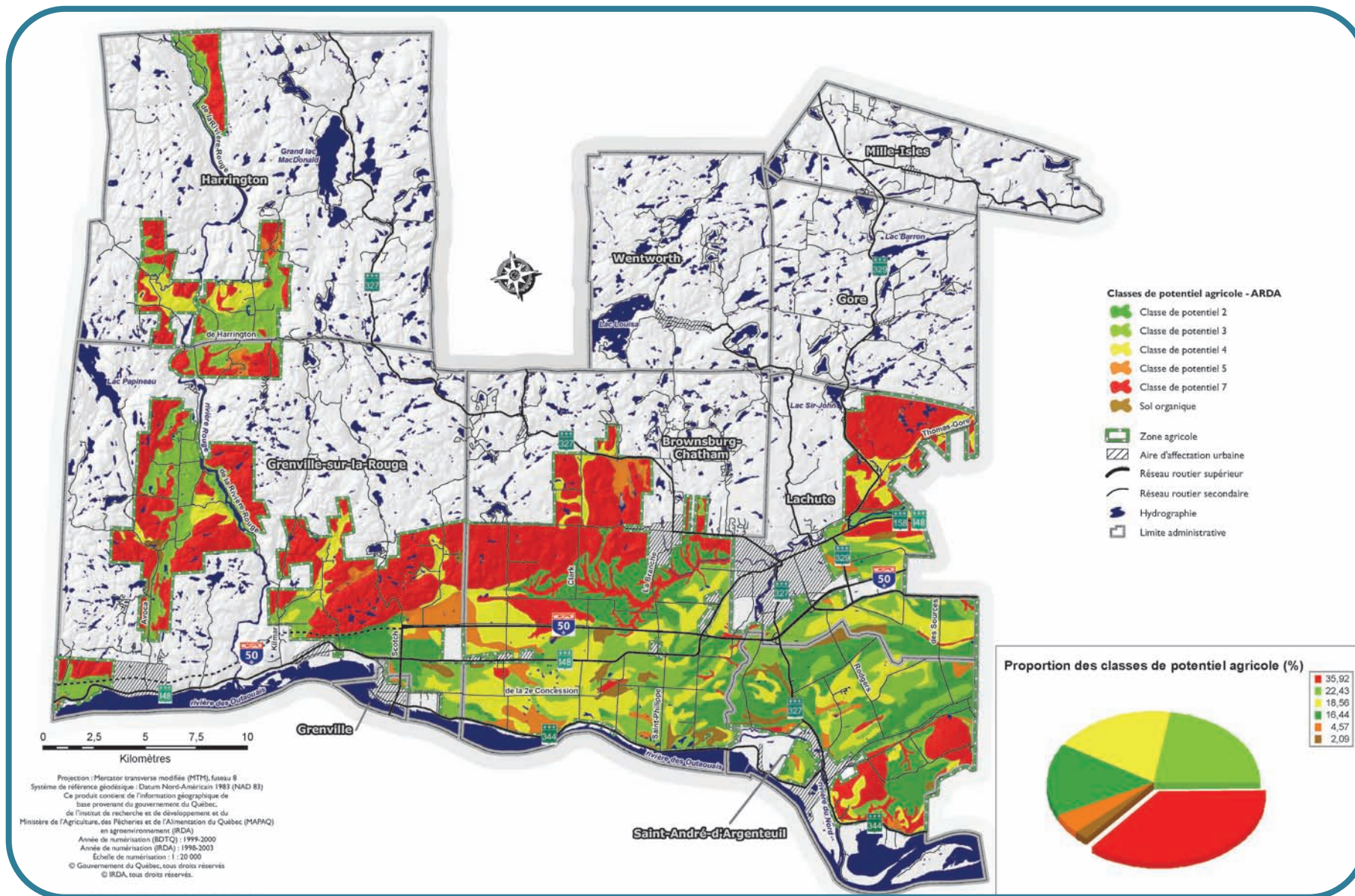
Le drainage souterrain permet d'évacuer les surplus d'eau dans le sol. Les portions de territoire, ayant fait l'objet d'une amélioration au point de vue du drainage, comptent pour 13% de la zone agricole (carte 4). Le tracé de ces surfaces provient des cartes papier produites par le MAPAQ alors qu'il subventionnait les travaux de drainage entre 1970 et 1995, dans le cadre du programme appelé « Drainage souterrain ». Les dernières mises à jour de ces plans ont été réalisées en 1990.

Une bonne partie des sols fertiles de la zone agricole ont connu de telles améliorations, soit à Saint-André-d'Argenteuil (secteurs de la plaine en argile des Sources, le chenal de la Rivière Noire, le coteau des Hêtres, les terrasses de Brown's Gore, Giroux), à Lachute (ruisseau Vide-Sac) et à Brownsburg-Chatham (les plaines du ruisseau des Vases et de Saint-Phillippe).



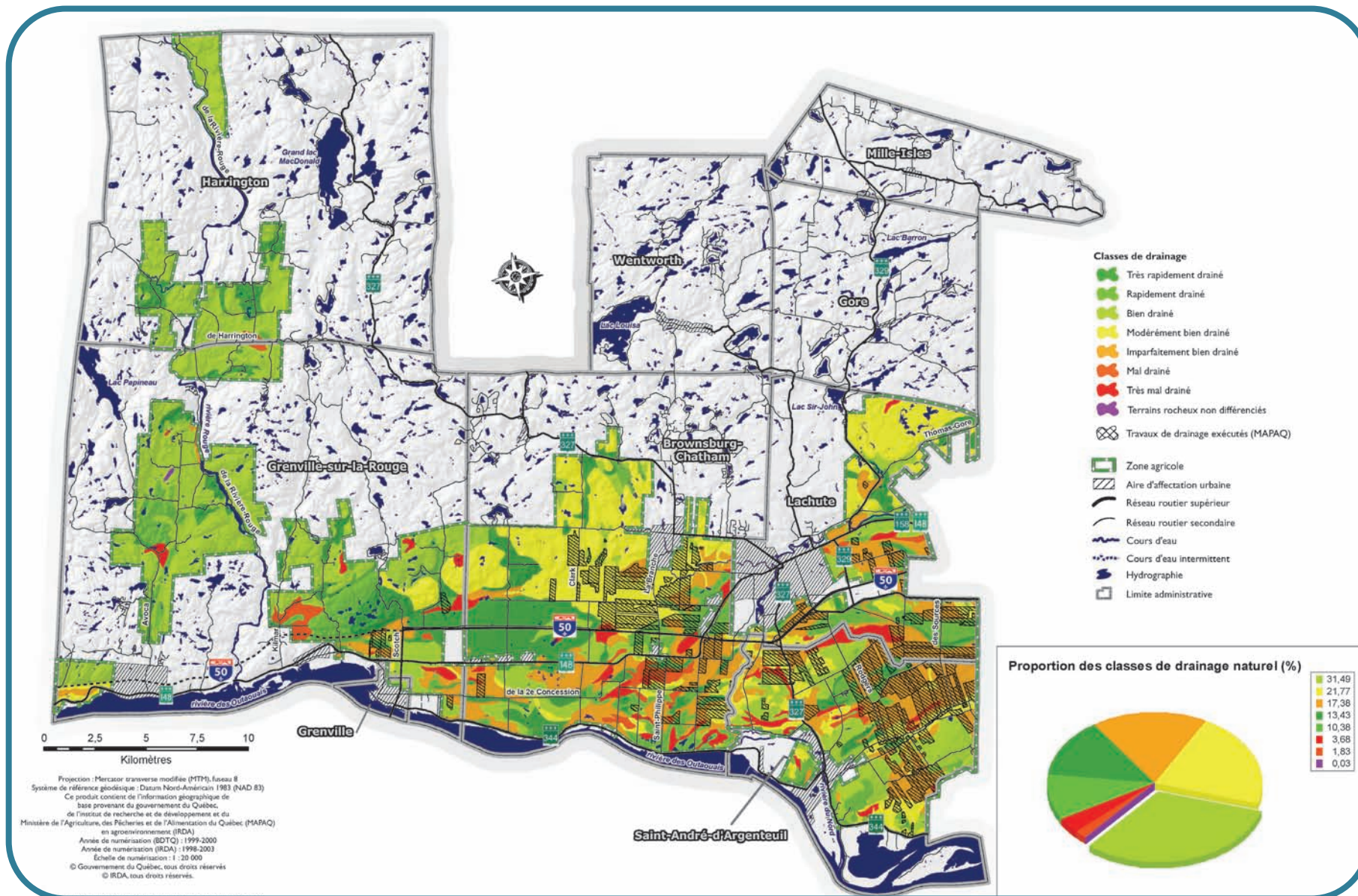
³Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Classification des sols agricoles de l'inventaire des terres du Canada, février 1988.

CARTE 3 : LE POTENTIEL AGRICOLE DES SOLS POUR LES GRANDES CULTURES



Source : Évaluation géophysique des sols de la zone agricole de la MRC d'Argenteuil pour la diversification des productions végétales et la remise en culture des terres sous-occupées

CARTE 4: LE DRAINAGE NATUREL ET AMÉLIORÉ DES SOLS



Source : Évaluation géophysique des sols de la zone agricole de la MRC d'Argenteuil pour la diversification des productions végétales et la remise en culture des terres sous-occupées

3.2. LES CARACTÉRISTIQUES DU TERRITOIRE AGRICOLE ET DES EXPLOITATIONS AGRICOLES ENREGISTRÉES

La zone agricole de la MRC a été décrétée par le gouvernement du Québec le 9 novembre 1978. Elle occupe actuellement une superficie de 43 241 hectares, soit 34 % de l'ensemble du territoire de la MRC et est répartie sur six des neuf municipalités qui la composent (carte 5). Cette zone agricole inclut évidemment la plaine des Basses-Laurentides, mais aussi des secteurs boisés situés au nord de l'escarpement laurentien. Pour cette partie de la zone agricole, il s'agit davantage d'un milieu agroforestier où l'on retrouve des érablières, des terres en friche et des terres cultivées surtout au cœur des vallées.

La ville de Brownsburg-Chatham, avec ses 14 641 hectares, détient la plus grande superficie agricole et représente 33,9% de la zone verte de la MRC. Suivent dans l'ordre les municipalités de Grenville-sur-la-Rouge, Saint-André-d'Argenteuil, Lachute, Harrington et Grenville (tableau 2).

Tableau 2 : Répartition de la zone agricole des municipalités constituantes de la MRC d'Argenteuil

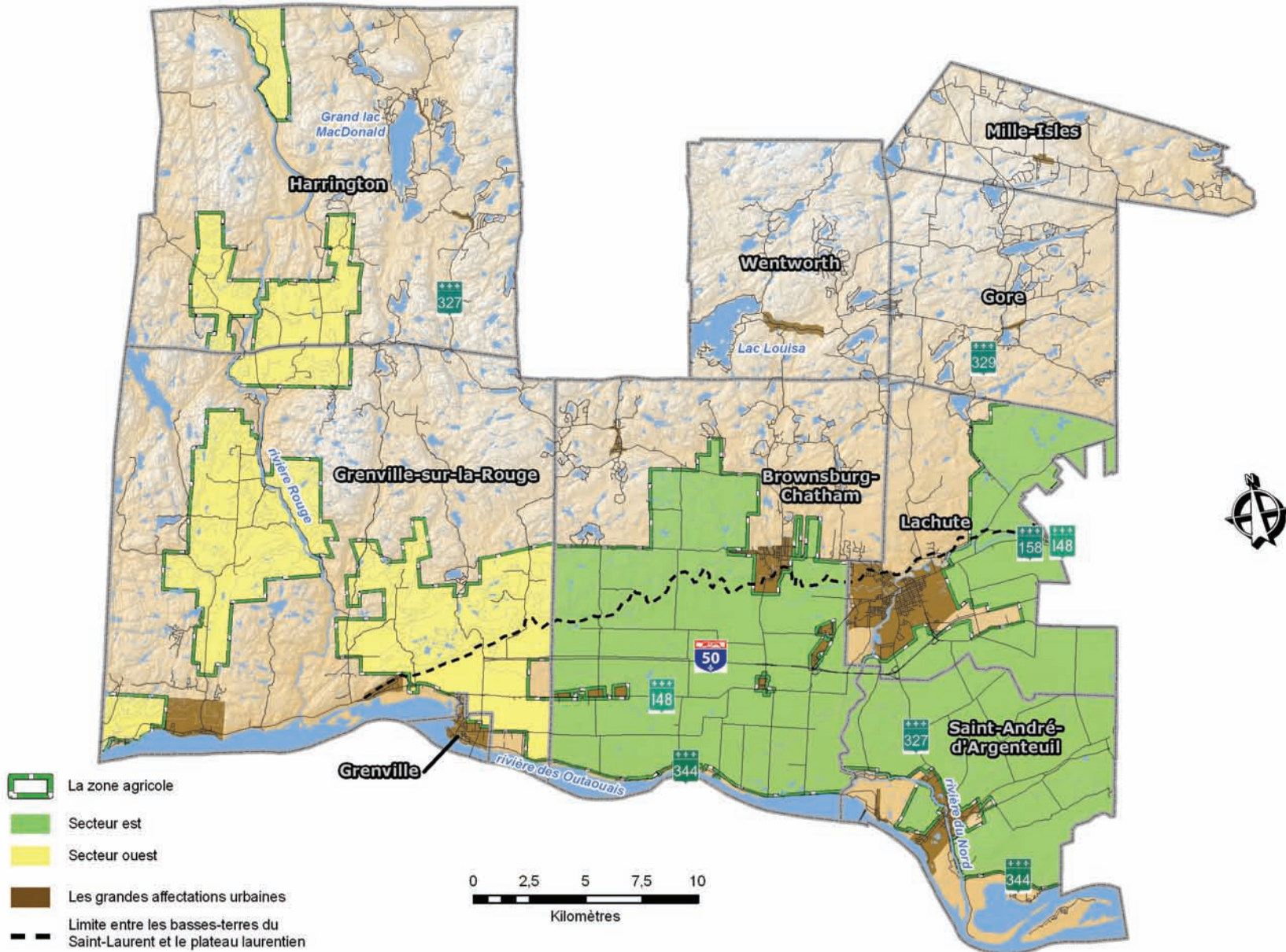
Municipalité	Superficie totale (ha)	% de la superficie totale de la MRC	Superficie en zone agricole (ha)	% de la zone agricole dans la municipalité	% de la zone agricole de la MRC
Brownsburg-Chatham	24 931	19,6	14 641	58,7	33,9
Grenville	305	0,2	47	15,4	0,1
Grenville-sur-la-Rouge	32 181	25,3	11 333	35,2	26,2
Gore	9 386	7,4	0	0,0	0,0
Harrington	24 387	19,2	3 296	13,5	7,6
Lachute	11 120	8,8	6 146	55,3	14,2
Mille-Isles	5 998	4,7	0	0,0	0,0
Saint-André-d'Argenteuil	9 845	7,7	7 778	79,0	18,0
Wentworth	8 899	7,0	0	0,0	0,0
MRC d'Argenteuil	127 052	100,0	43 241	34,0	100,0

Source : CPTAQ, Rapport annuel 2006-2007 et MAPAQ, Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 2007, en date du 10 juin 2008

Afin d'obtenir une idée plus exacte du dynamisme agricole des deux entités géomorphologiques, certaines données statistiques ont été compilées en fractionnant la zone agricole en deux secteurs : le secteur est correspond au territoire agricole des municipalités de Saint-André-d'Argenteuil, Lachute et Brownsburg-Chatham. Le secteur ouest correspond au territoire agricole des municipalités de Grenville-sur-la-Rouge, du village de Grenville et du canton de Harrington.



CARTE 5 : LES MUNICIPALITÉS CONSTITUANTES DE LA MRC D'ARGENTEUIL ET LES SECTEURS EST ET OUEST DE LA ZONE AGRICOLE



Ce produit contient de l'information géographique de base provenant du gouvernement du Québec.

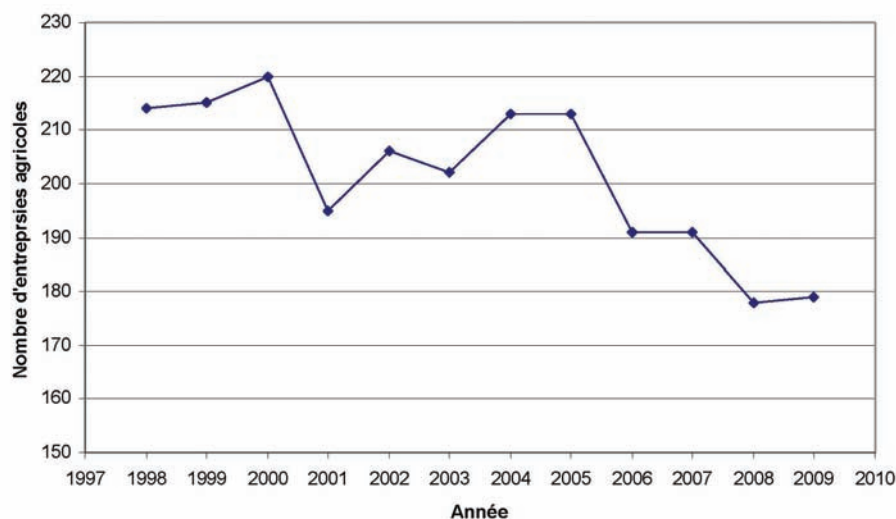
Comme le représentent le tableau 3 et le graphique 1, la MRC d'Argenteuil compte 179 entreprises agricoles enregistrées (EAE) au MAPAQ, soit une diminution d'environ 10% du nombre d'entreprises agricoles depuis les cinq dernières années et une baisse de 34% depuis 1996.

Tableau 3 : Nombre d'EAE et leur superficie par municipalité

Municipalité	Nombre d'EAE	Proportion des EAE de la MRC (%)	Superficie occupée par les EAE dans la zone agricole (ha)	Proportion de la superficie occupée par les EAE (%)	Taux d'occupation de la zone agricole par municipalité (%)
Brownsburg-Chatham	53	29,6	6 366	33,6	43,5
Grenville	0	0,0	44	0,2	93,6
Grenville-sur-la-Rouge	17	9,5	2 521	13,3	22,2
Harrington	11	6,1	1 376	7,3	41,7
Lachute	22	12,3	2 654	14,0	43,2
Saint-André-d'Argenteuil	76	42,5	5 982	31,6	76,9
Secteur est	151	84,4	15 002	79,2	52,5
Secteur ouest	28	15,6	3 941	20,8	26,9
MRC d'Argenteuil	179	100,0	18 943	100,0	43,8

Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 2007, en date du 10 juin 2008

Graphique 1 : Évolution du nombre d'entreprises agricoles enregistrées (1997 à 2009)



Source : CPTAQ, Rapports annuels 1997-2009

Les municipalités du secteur est du territoire regroupent 84% des producteurs agricoles et 79% de la zone agricole est occupée par les entreprises agricoles.

Les municipalités du secteur ouest regroupent seulement 16% de l'ensemble des exploitations agricoles du territoire de la MRC, et ce, même si leur territoire agricole correspond à 35% du total de la MRC (14 676 ha).

Ces entreprises occupent une superficie totale de 18 943 hectares. Le taux d'occupation de la zone agricole par les EAE de la MRC est donc de 43,8%, le plus faible des MRC de la région des Laurentides. Ce taux est en baisse depuis 1996, alors qu'il atteignait les 60%.

La municipalité de Grenville-sur-la-Rouge a le taux d'occupation le moins élevé à presque 23% tandis que Saint-André-d'Argenteuil détient le plus élevé de la MRC, avec 77%.

La ville de Lachute possède à l'intérieur de ses limites administratives presque 2 700 hectares de terres agricoles occupées par des EAE, soit deux fois plus qu'à Harrington.

Seul le tiers de la zone agricole est cultivé par les EAE (tableau 4). Dans le secteur ouest, cette proportion est établie à 15%. Plus de la moitié est sous couvert forestier tandis que 6% est en friche et 4% utilisée à d'autres fins que l'agriculture (graphique 2).

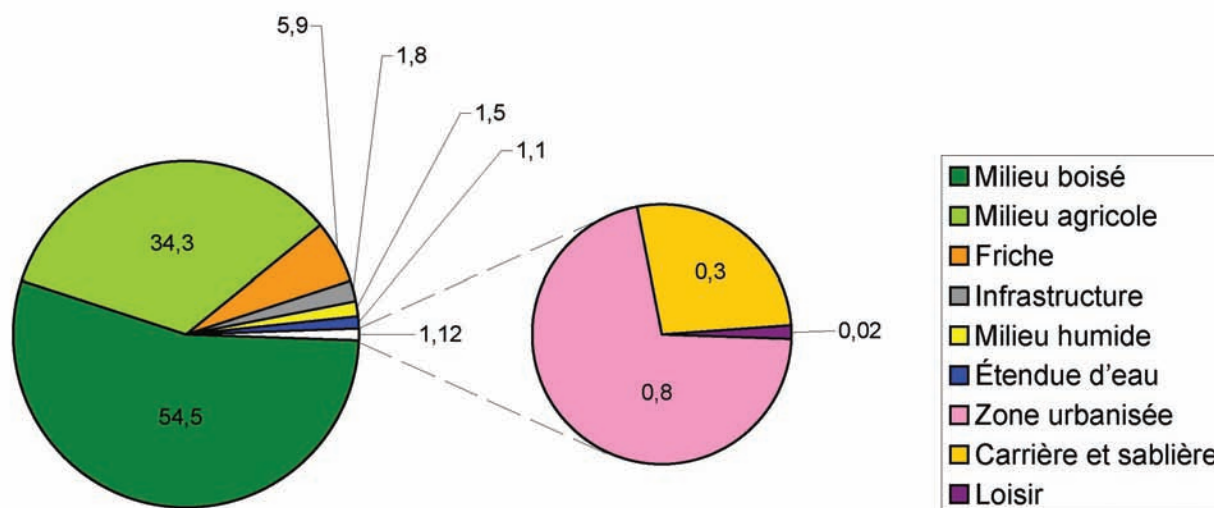
Le taux de location des terres agricoles par des entreprises agricoles dans la MRC d'Argenteuil est de 46%. La municipalité affichant le plus faible taux est Harrington, avec 29%. Malgré un taux d'occupation de 52% dans le secteur est, près de la moitié de ces terres sont louées.

Tableau 4 : Répartition des superficies louées et cultivées des EAE selon les municipalités constituantes de la MRC d'Argenteuil (ha)

Municipalité	Superficie possédée	Superficie louée	Superficie cultivée	Portion cultivée de la zone agricole	Portion cultivée des fermes	Portion louée des fermes
Brownsburg-Chatham	3 209	3 157	4 668	32 %	73 %	50 %
Grenville	7	37	13	28 %	30 %	84 %
Grenville-sur-la-Rouge	1 474	1 047	1 536	14 %	61 %	42 %
Harrington	980	396	629	19 %	46 %	29 %
Lachute	1 079	1 575	1 955	32 %	74 %	59 %
Saint-André-d'Argenteuil	3 571	2 411	4 742	61 %	79 %	40 %
Secteur est	7 859	7 143	11 365	40 %	76 %	48 %
Secteur ouest	2 461	1 480	2 178	15 %	55 %	38 %
MRC d'Argenteuil	10 320	8 623	13 543	31 %	72 %	46 %

Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 2007, en date du 10 juin 2008

Graphique 2 : Utilisation du sol de la zone agricole de la MRC d'Argenteuil



Source : MRC d'Argenteuil, 2008

Les entreprises agricoles de la MRC d'Argenteuil possèdent en moyenne une superficie de 106 hectares, cette moyenne étant parmi les plus élevées de la région des Laurentides (2^e rang). La superficie exploitée moyenne par ferme dans le secteur ouest est de 145,5 hectares, comparativement à 109,8 pour le secteur est. Par contre, la superficie cultivée moyenne par ferme est plus élevée pour celles se situant dans le secteur est. Selon le recensement de l'agriculture de Statistiques Canada de 2006, on ne dénombre que sept entreprises totalisant plus de 450 hectares tandis que 58 % des fermes ont une superficie de moins de 97 hectares.

3.3. LES PRODUCTIONS AGRICOLES

Productions végétales

Les superficies cultivées s'élèvent à 13 543 ha, ce qui représente le tiers de la superficie de la zone agricole. Ces surfaces sont utilisées principalement pour les fourrages (33,3%), les grandes cultures annuelles telles que céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains (23,5%), et pour les pâturages (11,4%). En contrepartie, les légumes frais, l'horticulture ornementale ainsi que les productions fruitières et abritées sont peu présents.

Les terres dédiées aux grandes cultures se retrouvent principalement à Brownsburg-Chatham (1 679 hectares), Saint-André-d'Argenteuil (1 513 hectares) et Lachute (1 034 hectares). La culture de céréale ou oléagineux est pratiquement inexistante à Harrington et il n'y en a que très peu à Grenville-sur-la-Rouge.

La proportion des superficies en fourrages récoltés s'élève à 85% pour le secteur est et 15% pour le secteur ouest. En fait, Saint-André-d'Argenteuil et Brownsburg-Chatham comptent à elles seules plus de 4 500 hectares en foin, soit trois fois plus que le total des cinq autres municipalités.

Une autre réalité typique de la région d'Argenteuil touche les superficies non cultivées avec 5 360 ha, soit 28,3% des terres exploitées par les EAE. Pour le secteur ouest, cette proportion s'élève à 45% (1 763 ha) et à 70% lorsqu'on y ajoute les superficies en pâturages.

En ce qui concerne les productions biologiques, le Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (CARTV) a répertorié six fermes certifiées biologiques dans la MRC d'Argenteuil. Près de 63% des produits agricoles certifiés biologiques ou en transition dans la MRC d'Argenteuil sont des fruits et des légumes.



Productions animales

On retrouve dans la MRC d'Argenteuil une très forte activité d'élevage (73% des entreprises) et 74% des revenus bruts à la ferme proviennent de cette activité. 10 331 unités animales sont dénombrées, principalement regroupées dans le secteur est du territoire (85%). La MRC possède une densité d'élevage moyenne de 0,76 unité animale par hectare cultivé.

Toute proportion gardée, la spécialité de la MRC demeure la production laitière qui compte pour 59% des revenus (69 fermes laitières). Au niveau régional, elle possède le plus grand nombre de bovins laitiers (5 913 UA) après la MRC de Mirabel (6 950 UA), totalisant une production annuelle de 21 385 hectolitres (Institut de la statistique du Québec, 2010). Toutefois, entre 2004 et 2008, on note une diminution des quotas de 113 kg, ce qui représente 72,4% de toute la réduction des quotas enregistrée durant cette période dans la région administrative des Laurentides.

Les productions de bovins de boucherie sont aussi très présentes avec 25% du total des unités animales de la MRC (graphique 3). Toutefois, ces productions ne représentent que 7% des revenus. Il est à noter que 42% du total des unités animales se retrouve dans le secteur ouest.

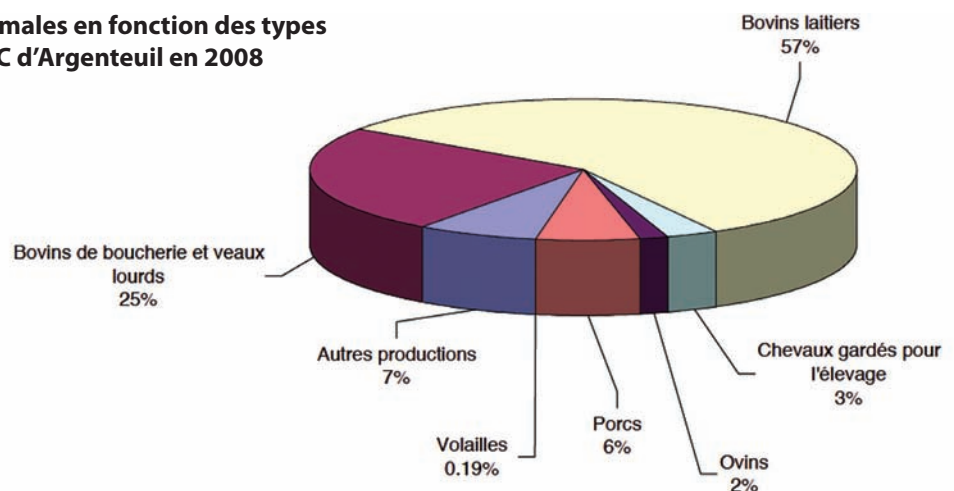
La MRC d'Argenteuil se distingue au niveau de la région des Laurentides, en détenant le plus grand nombre d'unités animales provenant d'autres productions (ex. : apiculture, bisons, sangliers, etc.), s'accaparant ainsi 63% du total régional. Ces élevages atypiques constituent une proportion non négligeable des élevages dans la MRC d'Argenteuil, soit 7,2% des unités animales, la plus élevée des MRC de la région des Laurentides. Ils représentent aussi 2,3% des fermes qui génèrent 5,7% des revenus. À titre comparatif, les productions de bovins de boucherie comptent pour 23% des fermes et génèrent 7% des revenus. La moitié des élevages atypiques sont localisés dans le secteur ouest (46% uniquement à Grenville-sur-la-Rouge).

Acériculture

Seulement 17 fermes (EAE) pratiquent l'acériculture (6 en activité principale) pour un nombre d'entailles d'environ 69 375 sur un potentiel de 102 525. C'est à Brownsburg-Chatham qu'on retrouve les plus grandes superficies utilisées pour l'acériculture avec 252 ha, suivie de Saint-André-d'Argenteuil avec 156 ha. Dans la portion ouest du territoire, seulement 5 ha sont utilisés à cette fin.

D'après une étude effectuée par la firme Horizon multiresource⁴, une terre possédant un potentiel acéricole est généralement associée à une possibilité de 150 entailles ou plus par hectare. Ce potentiel acéricole existe pour 6 870 ha, ce qui représente 43% de la superficie des érablières et 29% du milieu boisé de la zone agricole (carte 6).

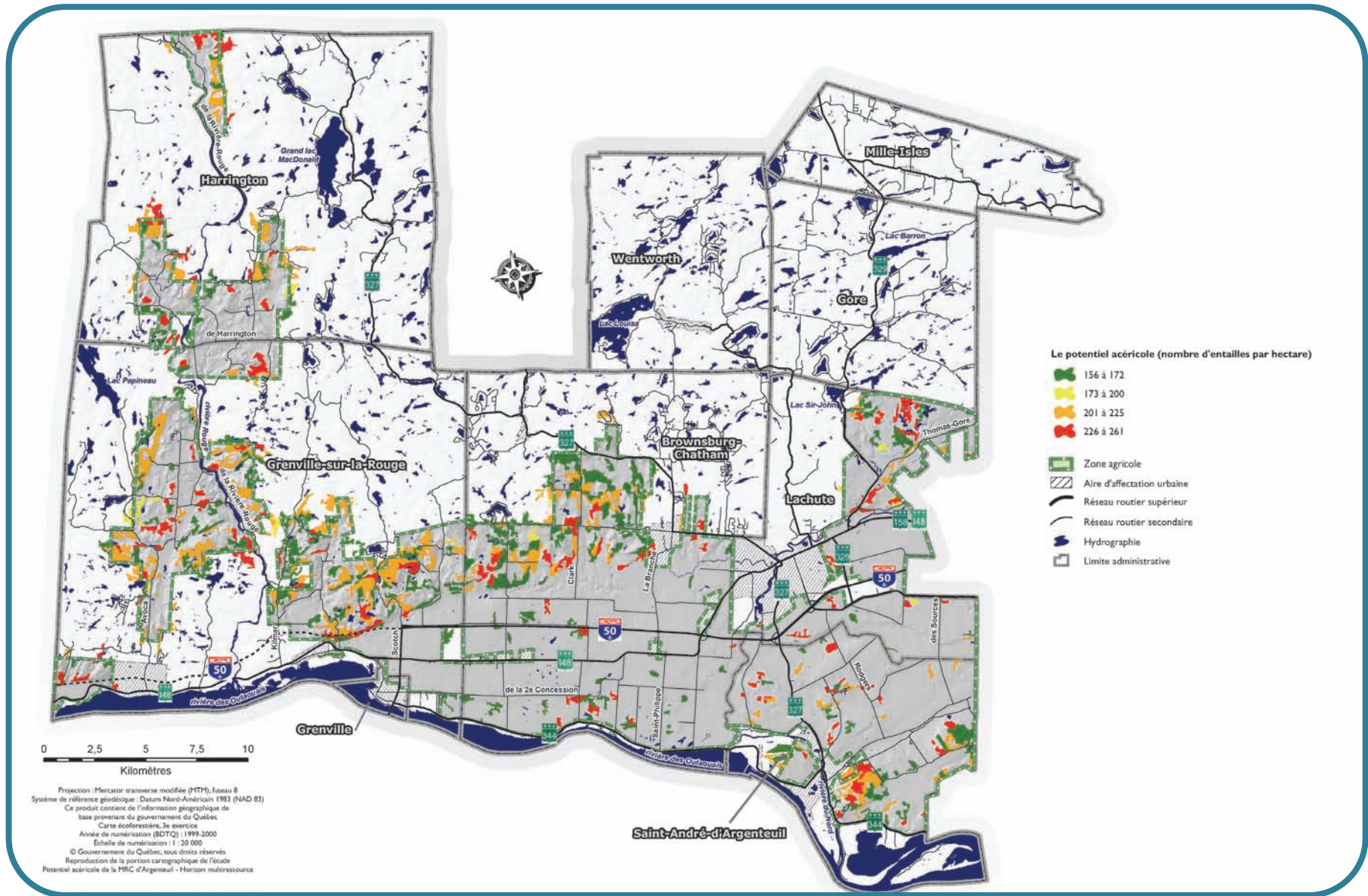
Graphique 3 : Répartition des unités animales en fonction des types de production dans la MRC d'Argenteuil en 2008



Source: MAPAQ, Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 2007, en date du 10 juin 2008

⁴ Source: Horizon multiresource et Société Sylvicole des Laurentides, Potentiel acéricole de la MRC d'Argenteuil, Analyse cartographique des potentiels acéricoles basée sur un certain nombre d'entailles, mai 2000

CARTE 6: LE POTENTIEL ACÉRICOLE DANS LA ZONE AGRICOLE



Source : Évaluation géophysique des sols de la zone agricole de la MRC d'Argenteuil pour la diversification des productions végétales et la remise en culture des terres sous-occupées

3.4. CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Chiffres d'affaires et revenus

En 2005, le secteur de l'agriculture affichait un chiffre d'affaires de 30 millions de dollars. Ces revenus ont presque doublé en 15 ans (tableau 5).

Tableau 5 : Évolution du revenu agricole brut de la MRC d'Argenteuil

Année	Revenu brut (en millions de dollars)
1990	17,0
1995	20,6
2000	24,4
2005	30,0

Près de 40 % des entreprises agricoles de la MRC génèrent moins de 50 000 \$ de revenus bruts annuellement. Cette proportion d'entreprises représente 6 % de l'ensemble des revenus bruts agricoles de la MRC.

Les entreprises agricoles déclarant générer plus de 250 000 \$ couvrent 38 % des terres exploitées par les entreprises agricoles et correspondent à 65 % des revenus agricoles de la MRC d'Argenteuil. Quatre fermes situées dans la MRC déclarent générer plus d'un million de dollars de revenus bruts annuellement. Elles utilisent seulement 6 % de la superficie exploitée totale des entreprises agricoles pour une moyenne d'environ 300 ha par ferme.

La moitié des fermes du secteur ont plus d'une source de revenus, tandis que 90 % des fermes ne possèdent qu'un seul revenu à Harrington et 59 % à Grenville-sur-la-Rouge.

Selon Statistique Canada en 2006, le capital agricole total de la MRC s'élevait à 174 millions de dollars, ce qui représente 16 % du capital agricole total de la région des Laurentides. La MRC d'Argenteuil produit moins de revenus que la moyenne laurentienne pour un même capital d'actif. Le ratio revenus agricoles totaux / capital agricole total est de 0 % pour Brownsburg-Chatham et Saint-André-d'Argenteuil et de 14 % pour Lachute. Pour le secteur ouest, ce taux s'établit à 11 %.

L'emploi

En 2006, d'après Statistique Canada, 300 exploitants agricoles⁵ embauchaient dans la MRC d'Argenteuil 621 personnes, sans compter les autres emplois fournis par des entreprises reliées à la transformation des produits agroalimentaires. La majorité de la main-d'œuvre agricole est familiale. En fait, 42 % des travailleurs sont des propriétaires et 31 % d'autres membres de la famille. La majorité des emplois, soit 139, sont saisonniers et représentent 22 % de la main-d'œuvre agricole de la MRC d'Argenteuil, comparativement à 5 % pour les 33 emplois à temps plein ou partiel. De plus, 73 % de la main-d'œuvre est masculine.

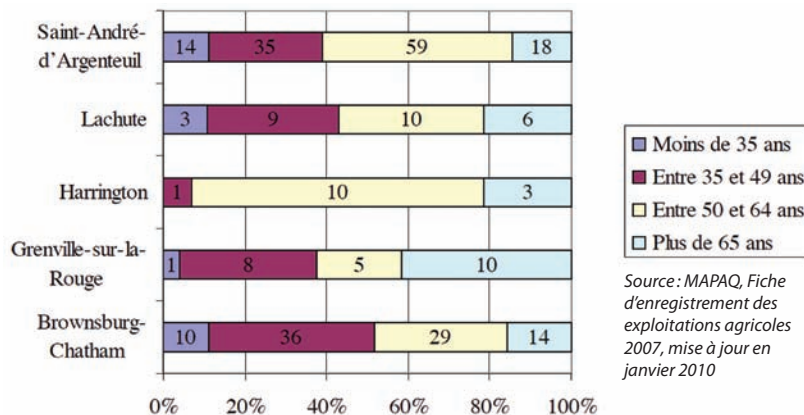
Au niveau de la région administrative, la MRC d'Argenteuil est celle qui possède la plus grande proportion d'exploitants agricoles (68 %) pour qui la rémunération est exclusivement agricole (la moyenne laurentienne est de 64 %). Cette proportion s'établit à 76 % à Brownsburg-Chatham et à 60 % pour le secteur ouest. Toujours selon Statistique Canada, 18 % des exploitants consacrent moins de 20 heures par semaine à leur ferme, alors que la moyenne laurentienne est de 21 % (29 % à Lachute et 15 % à Saint-André-d'Argenteuil).

Âge et sexe

La proportion du nombre d'exploitants de plus de 55 ans dans la MRC d'Argenteuil est légèrement plus élevée que la moyenne laurentienne (38 % versus 35 %). Il existe une grande disparité entre les municipalités pour la répartition de l'âge des producteurs dans la MRC (graphique 4). Un peu plus de 50 % des exploitants agricoles de Brownsburg-Chatham sont âgés de moins de 50 ans tandis qu'à Harrington, 93 % sont âgés de plus de 50 ans. C'est à Saint-André-d'Argenteuil qu'on retrouve le plus grand nombre d'exploitants agricoles âgés de moins de 35 ans. Le secteur ouest de la MRC d'Argenteuil comprend les exploitants agricoles qui ont la moyenne d'âge la plus élevée au Québec.

La MRC d'Argenteuil possède une proportion d'exploitants agricoles de sexe féminin légèrement plus élevée que celle de la région des Laurentides, Lachute détenant le plus haut pourcentage de la MRC avec 43 %.

Graphique 4 : Répartition et dénombrement des producteurs agricoles de la MRC d'Argenteuil classés par tranches d'âge



Source : MAPAQ, Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles 2007, mise à jour en janvier 2010

⁵ Il s'agit des personnes qui sont responsables de prendre les décisions de gestion d'une exploitation agricole, par exemple, le propriétaire ou le locataire de l'exploitation, ou encore un gérant engagé, y compris les personnes qui sont responsables de prendre des décisions de gestion (Source : Statistique Canada, glossaire agricole)

Relève agricole établie

En 2006, on dénombrait 30 jeunes de la relève agricole âgés de moins de 40 ans, établis dans la MRC, et dont la moitié avait moins de 35 ans. Seulement 3 d'entre eux (10%) sont situés dans le secteur ouest de la MRC. La majorité (73%) exploite une production agricole dont le revenu principal provient des bovins laitiers.

Le tiers de la relève établie possède 100% des actifs de leur entreprise, tandis que 47% d'entre eux ne sont pas actionnaires majoritaires. Près de 77% de la relève ont repris une entreprise déjà existante, alors que les autres en ont démarré une nouvelle. Vingt-sept exploitations agricoles enregistrées (près de 15%) prévoient vendre ou transférer la ferme d'ici cinq ans dans la MRC (tableau 6).

Un faible pourcentage des entreprises agricoles, soit 18%, a une relève identifiée. Ce taux est établi à 17% pour Brownsburg-Chatham, 20% pour Saint-André-d'Argenteuil et 0% pour Harrington.

Tableau 6 : Dénombrement du taux d'identification de la relève agricole familiale des entreprises agricoles de la MRC d'Argenteuil

Municipalité	Nombre de fermes	Avec relève identifiée	Sans relève identifiée	Vente ou transfert prévu d'ici 5 ans
Brownsburg-Chatham	53	17%	83%	13%
Grenville-sur-la-Rouge	17	24%	76%	18%
Harrington	11	0%	100%	9%
Lachute	22	14%	86%	9%
Saint-André-d'Argenteuil	76	20%	80%	17%
Total	179	18%	78%	14,4%

Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement 2007 à jour le 10 décembre 2008

Note : Relève agricole familiale : enfants âgés de plus de 14 ans qui ne détiennent pas de parts dans l'entreprise

Richesse foncière

Au Québec, l'évaluation foncière municipale sert principalement au financement des deux grandes composantes du secteur local que sont les commissions scolaires et les organismes municipaux. La législation exige que les évaluations foncières soient établies sur la base de la valeur réelle des immeubles évalués.⁶

L'analyse de la richesse foncière selon l'utilisation des immeubles permet de mieux saisir l'importance économique des diverses fonctions présentes sur le territoire, particulièrement en ce qui a trait aux revenus des municipalités. Le total de l'évaluation foncière uniformisée pour le territoire de la MRC d'Argenteuil s'élève à 3,5 milliards\$. La valeur foncière de la fonction agricole totalise 180 995 000\$, ce qui représente 5% de l'ensemble de la richesse foncière de la MRC. Il s'agit d'une proportion supérieure à celle enregistrée à l'échelle des Laurentides et du Québec. La valeur foncière associée au secteur de l'agriculture est supérieure à celle des fonctions commerciale et industrielle de la MRC.

En ce qui concerne la répartition dans les municipalités de la MRC (tableau 7), on constate que le secteur est s'accapare 83% de la richesse foncière agricole totale de la MRC.

Tableau 7 : Évaluation foncière agricole uniformisée de la MRC d'Argenteuil, selon l'utilisation des immeubles

Municipalité	Valeur foncière en millions \$	% du total de la MRC
Brownsburg-Chatham	46 190	25,52
Gore	612	0,34
Grenville	401	0,22
Grenville-sur-la-Rouge	17 702	9,78
Harrington	9 955	5,50
Lachute	39 810	22,00
Mille-Isles	494	0,27
Saint-André-d'Argenteuil	64 590	35,69
Wentworth	1 240	0,68
MRC d'Argenteuil	180 995	100
Laurentides	1 261 245	
Province de Québec	24 175 679	

Source : Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), Évaluation foncière des municipalités du Québec, exercice financier 2011

⁶ Site internet du MAMROT, www.mamrot.gouv.qc.ca, rubrique évaluation foncière, consultée le 1^{er} septembre 2011

3.5 MORCELLEMENT FONCIER ET OCCUPATION À DES FINS AUTRES QU'AGRICOLLES

Un des objectifs de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles est *de favoriser le regroupement d'entités foncières afin de rendre celles-ci plus attrayantes pour les agriculteurs*⁷.

Ainsi, la loi prévoit la possibilité d'aliéner une superficie d'au moins 100 hectares, si la superficie résiduelle contiguë forme une entité foncière d'au moins 100 hectares. De cette manière, indirectement, *le législateur vient indiquer que partout en zone agricole une entité foncière de 100 hectares d'un seul tenant est considérée comme étant une superficie suffisante pour y pratiquer l'agriculture. Rappelons que la superficie moyenne détenue par les entreprises agricoles au Québec est d'environ 110 hectares actuellement*⁸.

Dans cette perspective, le relevé de la structure foncière de la zone agricole de la MRC devient fort utile afin de connaître l'état du morcellement, son niveau de déstructuration et la répartition géographique des diverses classes de superficie (tableau 8).

Tableau 8 : Répartition du nombre de terrains en zone agricole par classes de superficies par municipalité

Municipalité	0 à 5 ha	5 à 20 ha	20 à 60 ha	60 à 100 ha	100 ha et plus	Total
Brownsburg-Chatham	399	92	178	63	11	743
Grenville	3	3	0	0	0	6
Grenville-sur-la-Rouge	426	63	137	37	18	681
Harrington	90	7	36	12	14	159
Lachute	602	66	85	14	7	774
Saint-André-d'Argenteuil	472	45	124	31	4	676
Total	1 992	276	560	157	54	3 039

Source : Rôle d'évaluation foncière de la MRC d'Argenteuil, exercice financier 2010



On dénombre en zone agricole plus de 3 000 terrains dont 66 % ont une superficie de moins de 5 hectares. En ce qui concerne les terres de plus de 100 hectares, le territoire agricole en compte un peu plus d'une cinquantaine.

Le morcellement des terres en zone agricole est illustré sur les cartes thématiques des classes de superficie des propriétés de la zone agricole de l'annexe 3. Une des caractéristiques évidentes de ce morcellement est de constater le découpage des terres en cantons dans le secteur ouest versus le découpage en rang dans le secteur est. La démarcation s'effectue aux limites des cantons de Grenville et de Chatham, au nord de la voie ferrée.

Dans le secteur est, à Saint-André-d'Argenteuil, les terres rectangulaires suivent la trajectoire découpée par les rangs qui se déploient en direction est-ouest, la plupart rejoignant perpendiculairement la route 327. À Brownsburg-Chatham, les chemins de rangs s'alignent parallèlement à la rivière des Outaouais et les terres sont orientées nord-sud. Seule exception, la montée La Branche où les terres sont orientées est-ouest.

De façon plus précise, on observe qu'à Lachute, 3 des 7 propriétés de plus de 100 ha n'appartiennent pas à des EAE. À Saint-André-d'Argenteuil, 23 % des terrains possèdent une superficie entre 5 et 60 ha. Une majorité de ces grandes propriétés de 60 ha et plus se retrouve dans les secteurs des chemins de la rivière Rouge (nord et sud), au sud du chemin du Coteau-des-Hêtres et dans le chemin de l'Île-aux-Chats.

⁷ Source : CPTAQ, *Morcellement de fermes et constitution de propriétés à la superficie suffisante pour la pratique de l'agriculture*, 2008

⁸ Source : CPTAQ, *L'appréciation des demandes de morcellement de ferme dans l'application de la Loi sur la protection du territoire agricole et des activités agricoles*, Document de réflexion, 2008

L'occupation de la zone agricole à des fins urbaines

D'après le graphique 2 de l'utilisation du sol, environ 0,8% de la zone agricole est utilisée à des fins dites urbaines, soit principalement pour des fonctions résidentielles et commerciales. L'utilisation résidentielle est de loin celle qui prédomine, car on dénombre sur le territoire agricole quelque 1 165 résidences (incluant les chalets) non rattachées à des entités agricoles (tableau 9). Pour la grande majorité d'entre elles, il s'agit de résidences unifamiliales pour lesquelles les terrains occupent globalement une surface de 5 500 ha.

Seules la ville de Lachute et la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge possèdent un indice de densité plus élevé que la moyenne de la MRC. D'après les cartes de l'annexe 3, on remarque des concentrations significatives de résidences implantées le long de la route 158, notamment dans le secteur du « camp Bourbonnière » à Lachute, et de la route 148 à Grenville-sur-la-Rouge et Brownsburg-Chatham. Des poches de développement résidentiel sont aussi observées à Saint-André-d'Argenteuil dans le secteur « Mon manoir », d'ailleurs identifié au SADR comme étant un îlot déstructuré, et le long de la route des Seigneurs (route 327).

On dénombre sur le territoire agricole quelque 30 commerces et industries (autres que les carrières et sablières). Ces utilisations autres qu'agricoles ont soit été implantées avant l'entrée en vigueur de la LPTAAQ et bénéficient de droits acquis, ou ont été autorisées par décision de la CPTAQ. Ils occupent globalement une surface de 376 hectares.

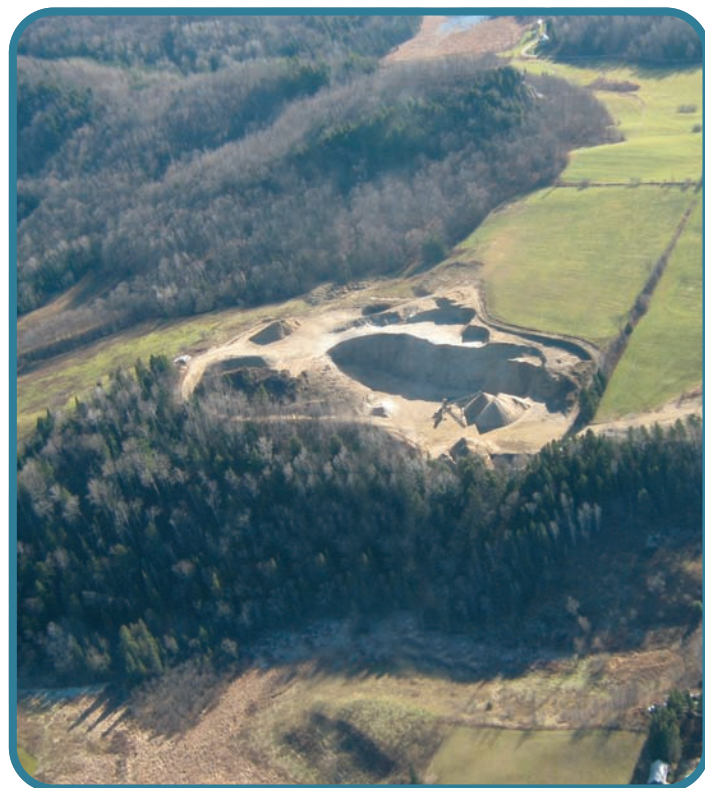
Les usages pour la culture, le loisir et la récréation occupent seulement 9 terrains et représentent 218 hectares. Ils sont situés à Lachute, Brownsburg-Chatham et Grenville-sur-la-Rouge.

Tableau 9 : La fonction résidentielle dans la zone agricole par municipalité

Municipalité	Nombre de résidences	Zone agricole (ha)	Indice de densité*
Brownsburg-Chatham	296	14 641	2,0
Grenville	1	47	2,1
Grenville-sur-la-Rouge	323	11 333	2,9
Harrington	83	3 296	2,5
Lachute	297	6 146	4,8
Saint-André-d'Argenteuil	165	7 778	2,1
Total MRC	1165	43 241	2,7

Source : Rôle d'évaluation foncière de la MRC d'Argenteuil, exercice financier 2010

* Cet indice provient du rapport entre le nombre de résidences et la superficie en hectares de la zone agricole, multiplié par 100.



Les carrières, sablières et gravières

Les activités extractives se sont développées au fil des années particulièrement en zone agricole en raison de la pédologie avantageuse du territoire de la MRC, de la topographie plane, de la proximité des bassins de clientèle de cette industrie (accès routiers) et de l'effervescence économique reliée à la construction de chantiers routiers importants, notamment l'autoroute 50.

En général, l'exploitation de sablières est bien perçue par le milieu agricole qui y voit une opportunité d'améliorer les conditions de sol d'une terre qui autrement ne serait que peu productive. En effet, l'enlèvement des buttes de sable permet d'aplanir les champs et de réduire l'épaisseur de sol entre la couche de terre arable et la nappe d'eau de surface ou la nappe phréatique. Ces activités doivent être autorisées au préalable par la CPTAQ qui impose des conditions de remise en agriculture au terme de l'exploitation.

En zone agricole, on dénombre 19 sites d'extraction en opération en 2011, dont 4 carrières. Ces sites occupent une surface totale de 130 hectares. Les exploitants de ces sites opèrent soit en droits acquis ou possèdent des autorisations délivrées par la CPTAQ.